

CORRIGE**Première partie**

1/ Seuil de rentabilité = $9\,400/21 = 448$ heures

Cela fait 224 heures par salarié par mois ce qui n'est pas possible avec des salariés effectuant 35 heures par semaine donc 152 heures par mois, même avec des heures supplémentaires (qui augmenteraient les coûts fixes) !

2/	Charges variables unitaires	3.6
	Charges fixes unitaires	9
	Coût unitaire total	12.6

Résultat prévisionnel : $(11 - 12.6) * 1100 = - 1\,760$ €

Deuxième partie

1/

	Charges variables	Charges fixes
Charges directes	• Consommation de colles peintures... • Coût d'achat des plateaux repas	• Dotations aux amortissements du matériel de jardinage • Redevances de crédit-bail • Coût salarial des employés des travaux ménagers • Coût salarial de monsieur Verdi
Charges indirectes		• Loyer • Dotation aux amortissements du camion • Coût salarial de madame Becker • Coût salarial des employés au bricolage et jardinage

2/ Actifs immobilisés du bilan N+1

- Avec le crédit-bail

Immobilisations financières	3 000	0	3 000
Dépôt de garantie			

- Avec l'achat auprès d'un concessionnaire

Immobilisations corporelles	16 000	(1) 8 000	8 000
Matériel de transport			

(1) $16\,000 * \frac{1}{4} * 2 = 8\,000$

3/ Calcul des taux

	Bricolage	Jardinage	Travaux ménagers	Livraison de repas
Taux de couverture des charges fixes indirectes	$28\,000/94\,400$ = 29.66%	$33\,500/94\,400$ = 35.49%	$25\,400/94\,400$ = 26.91%	$8\,500/94\,400$ = 9%

4/ Intérêts des coûts spécifiques

L'intérêt de la méthode des coûts spécifiques repose sur l'obtention de deux marges pour chaque produit ou activité d'une entreprise.

- La marge sur coût variable
- La marge sur coût spécifique

Cette dernière marge mesure pour chaque produit ou activité

- Son aptitude à couvrir ses propres charges. La marge doit alors être positive
- Sa contribution à la couverture des charges communes (fixes indirectes). Il est possible de calculer pour chaque produit son taux de couverture des charges communes (Marge sur coût spécifique / total des charges fixes indirectes)

La méthode permet d'éviter la répartition des charges fixes indirectes qui est toujours difficile à opérer et qui comporte toujours une part d'arbitraire. La méthode permet d'analyser les résultats à deux niveaux différents et de prendre certaines décisions.

- Au niveau de chaque produit ou activité il est possible de calculer un point mort, c'est-à-dire le niveau d'activité indispensable pour que la marge sur coût spécifique soit positive. Lorsque celle-ci est négative il peut paraître logique d'un point de vue strictement financier d'arrêter cette activité. Mais cela peut conduire aussi à revoir le montant du prix de vente unitaire, à réduire les charges fixes directes ou les charges variables unitaires...
- Au niveau du résultat de l'entreprise, il est indispensable pour dégager un bénéfice que les marges sur coûts spécifiques couvrent les charges fixes indirectes, c'est-à-dire que la somme des taux de couverture des différentes activités soit supérieure à 100%. Plus le taux de couverture d'une activité sera élevé, plus celle-ci sera performante et indispensable à l'entreprise. Selon les marges dégagées, selon les taux de couverture, certaines activités pourront alors être supprimées ou développées ou modifiées. Ce système de calcul de coûts peut également conduire la direction de l'entreprise à responsabiliser chaque directeur d'activité en lui fixant un objectif de marge sur coût spécifique, c'est-à-dire de résultat pour son activité. ...

5/ L'importance de la marge sur coûts spécifiques et du taux de couverture des charges fixes indirectes peut être une raison pour développer une activité. Il faut cependant s'assurer qu'il existe encore un marché non satisfait. Il faut également analyser les charges fixes indirectes pour s'assurer tout d'abord qu'elles ne soient pas trop importantes par rapport aux charges prises en compte dans les coûts spécifiques. Ici elles s'élèvent à 94 400 € contre 112 070 pour les charges variables et directes, elles sont donc importantes et limitent l'intérêt des coûts spécifiques. Il faut ensuite examiner la nature de ces charges indirectes et vérifier qu'elles concernent bien toutes les activités. Or dans notre entreprise ce n'est pas le cas.

De nombreuses charges classées en charges indirectes ne concernent en fait que les deux activités « Bricolage » et « Jardinage ». Et par conséquent les charges directes de ces activités sont peu nombreuses. Cette différence des charges fixes directes provient du coût salarial et des amortissements. Pour les activités « travaux ménagers » et « livraison de repas », le personnel est spécialisé donc le coût salarial est une charge directe. Par contre ce sont les mêmes salariés qui s'occupent du jardinage et du bricolage, donc le coût salarial est une charge indirecte. De même le camion sert à ces deux activités donc les frais liés au camion notamment les amortissements sont des charges indirectes. Par contre les frais de la voiture de monsieur Verdi sont des charges directes affectées uniquement à l'activité « livraison de repas ».

Donc dans ce tableau les marges sur coûts spécifiques des deux activités bricolage et jardinage sont élevées mais elles ont peu de sens par le fait que les principales charges de ces deux activités, le coût salarial et les amortissements sont des charges indirectes. Il serait donc absurde de se baser uniquement sur les taux de couverture des charges fixes indirectes pour développer ces deux activités.

6/ Soit x le nombre de repas livrés

CA de l'activité	11 x	
Charges variables	3.6 x	(3.6 = 9 000 / 2 500)
MSCV	7.4 x	
Charges fixes	10 000	
Marges sur coût spécifique	7.4 x - 10 000	

$$7.4 x - 10\,000 = 10\,000 \text{ alors } x = 2\,703 \text{ repas}$$

7/ Augmentation d'activité de 10% donc le nombre de repas est de $2\,500 \times 1.1 = 2\,750$ donc le chiffre d'affaires est de $2\,750 \times 10 = 27\,500$ €

- 1^{ère} réponse possible : Le chiffre d'affaires est le même mais comme l'activité est plus importante il y aura davantage de charges variables et donc le résultat sera plus faible.
- 2^{ème} réponse possible :

La MSCV diminue de 1 € et est égale à 6.4 €

$$\text{Marge sur coût spécifique} = 6.4 \times 2\,750 - 10\,000 = 7\,600 \text{ €}$$

La marge diminuerait, il ne faut donc pas diminuer le prix de 1 € !

8/

- Le résultat aurait été le même car les chiffres d'affaires et le total des charges auraient été identiques.
- Le montant des charges fixes indirectes aurait été différent et plus faible car certaines charges qui étaient indirectes avec quatre activités deviendraient directes avec seulement trois activités. Il s'agit du coût salarial des employés du jardinage-bricolage (45 000 €), ainsi que du coût du petit camion (9 000 €).

- Les charges directes de l'activité jardinage-bricolages se calculent désormais ainsi

Charges directes de l'ancienne activité bricolage	500
Charges directes de l'ancienne activité jardinage	820
Nouvelles charges directes $45\,000 + 9\,000$	54\,000
Total	55\,320

Donc on aura CA	$29\,250 + 34\,320 = 63\,570$
Charges variables	750
Marge sur coût variable	62\,820
Charges fixes directes	55\,320
Marge sur coût spécifique	7\,500

$$\text{Total des charges fixes indirectes } 94\,400 - 54\,000 = 40\,400$$

- Avec ce nouveau tableau de résultat pour le deuxième trimestre on constate que c'est l'activité « bricolage-jardinage » qui dégage la plus faible marge sur coût spécifique, alors qu'auparavant c'était apparemment l'activité la plus rentable qu'il fallait développer.

C'est l'activité « Travaux ménagers » qui dégage la plus grosse marge, 25 400 € davantage que les deux autres marges réunies. Elle couvre 62.87% des charges fixes indirectes. C'est donc cette activité la plus rentable. Toutes les activités sont rentables et dégagent des marges positives donc contribuent à la couverture des charges fixes indirectes. Ces activités sont complémentaires.

Questions de réflexion

La TVA

1/ TVA signifie taxe sur la valeur ajoutée

2/ Si l'entreprise est soumise à la TVA, cela signifie qu'elle facture de la TVA à ses clients (la TVA collectée), TVA qu'elle reversera ensuite à l'Etat. Mais lorsque l'entreprise paie ses fournisseurs lors d'achats, elle règle le montant TTC et demande ensuite à l'Etat de lui restituer le montant de la TVA (c'est la TVA déductible)

Donc, les immobilisations et les charges sont comptabilisées pour le montant HT puisque la TVA est récupérée.

Les produits sont comptabilisés HT, la TVA n'est pas un produit pour les entreprises puisqu'elles reversent la TVA collectée à l'Etat.

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'achat, ou au coût de production d'après le plan comptable général. Un coût étant une somme de charges et les charges étant enregistrées hors taxe, les stocks sont donc enregistrés pour un montant HT.

Les créances clients correspondent à ce que nous doivent les clients, ceux-ci à l'échéance régleront le montant total c'est-à-dire TTC donc les créances clients sont TTC au bilan.

3/ Une réduction du taux de TVA n'aura pas d'incidences directes sur le compte de résultat puisque comme on l'a vu dans la question précédente les charges et les produits sont comptabilisés pour les montants hors taxe.

Cependant, si la clientèle de l'entreprise est constituée de personnes qui ne peuvent pas récupérer la TVA, par exemple des consommateurs, familles, particuliers..., cette clientèle sera très sensible au montant TTC. Plus ce montant sera élevé, moins ils seront tentés d'acheter. Donc les entreprises qui demandent une baisse des taux de TVA, espèrent que cette baisse incitera les consommateurs à acheter leurs produits donc aura un effet positif sur leur chiffres d'affaires et donc indirectement sur leur résultat. Certaines entreprises peuvent également profiter d'une baisse du taux de TVA pour accroître leurs marges en ne modifiant pas leurs prix de vente TTC.